

Le 26 Juin 2020

Lilas[®]

Société d'Articles
Hygiéniques

– SAH –

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Agenda

2



01. Ordre du jour

02. Extrait du rapport de gestion de l'année 2019

03. SAH en bourse

04. Lecture des rapports des commissaires aux comptes

05. AGO du 26 juin 2020 – Les résolutions

06. AGE du 26 juin 2020 – Les résolutions

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2019 et du rapport de gestion du groupe ;
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2019 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2019;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2019;
4. Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
6. Détermination et attribution des jetons de présence 2019 aux membres du Conseil d'Administration;
7. Allocation aux membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2019;
8. Renouvellement de mandats/nomination d'administrateurs ;
9. Pouvoirs pour formalités.



Assemblée Générale Ordinaire

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'ANNÉE 2019

5

Évolution des revenus de SAH en 2019 par rapport à 2018

En 2019, les revenus de la société SAH ont enregistré une croissance de 23% pour atteindre 394.399 KDT contre 321.772 KDT en 2018 et contre 365.150 KDT prévu au niveau du business plan, soit un taux de réalisation du chiffre d'affaires prévu au niveau du business plan de 108%. Cette augmentation est la résultante d'une augmentation des ventes sur le marché local de 26.3% ainsi des ventes à l'export de 11.5%.

| Indicateurs | 2018 | 2019 | Variation en % | BP 2019 | Taux de réalisation |
|----------------------|---------|---------|-------------------|---------|------------------------|
| Revenus (Hors Taxes) | 321 773 | 394 399 | 23% | 365 150 | 108% |
| Local | 244 106 | 307 558 | 26% | 275 771 | 112% |
| Export | 77 667 | 86 841 | 12% | 89 380 | 97% |

Investissements de SAH

Dans le cadre de son programme de croissance et conformément à son business plan, la « SAH » a réalisé des investissements importants en 2019 et qui visent essentiellement à augmenter la capacité de production.

Le total des immobilisations est passé de 187.917KDT en 2018 à 209.030 KDT en 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 22.109 KDT expliquée essentiellement par :

- L'augmentation de la rubrique « matériel industriel » de 5.789 KDT suite à l'acquisition de nouvelles lignes de production.
- L'augmentation de la rubrique « matériel de transport/leasing » de 7.219 KDT suite à l'acquisition de nouveau matériel de transport.
- L'augmentation de la rubrique « immobilisations en cours » de 4.010 KDT.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'ANNÉE 2019

7

Rentabilité de SAH

L'année 2019 est marquée par une rentabilité exceptionnelle enregistrée. En effet, le résultat net a augmenté de 10.585 KDT, en passant de 8.213 KDT en 2018 à 18.798 KDT en 2019 soit une augmentation de 128.9 %.

En 2019, SAH Tunisie a réalisé un EBIDTA de 47.451 KDT, soit une augmentation de 54.7% par rapport à 2018

| Chiffres en KDT | 2018 | 2019 | Var | BP 2019 | Tx réel |
|-----------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|--------------|
| Revenus | 321.773 | 394.399 | 22,6% | 365.150 | 108% |
| Taux de marge brute | 28,5% | 30,3% | | 32,0% | -1,7% |
| EBITDA | 30.665 | 47.451 | 54,7% | 50.520 | 94% |
| Taux EBITDA | 9,5% | 12,0% | 2,5% | 13,8% | -1,8% |
| Résultat net | 8.213 | 17.798 | 116,7% | 22.944 | 78% |
| Taux de résultat net | 2,6% | 4,5% | 2,0% | 6,3% | -1,8% |

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'ANNÉE 2019

8

Situation Financière de SAH

Le total bilan est passé de 487.079 KDT au 31 décembre 2018 à 499.519 KDT au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 12.440 KDT provenant essentiellement de :

- Les investissements corporels réalisés en 2019 impactant les actifs non courants et les emprunts.
- L'augmentation de la valeur des stocks.
- L'affectation du résultat de 2018.
- Le bilan de la société au 31 décembre 2019 fait apparaître une situation financière caractérisée par une baisse de l'endettement et du BFR.

| Chiffres en KDT | 2018 | 2019 | Var |
|---|----------------|----------------|---------------|
| Actifs non courants | 199 104 | 213 156 | 14 052 |
| Stocks nets | 115 677 | 141 041 | 25 364 |
| Clients nets | 123 386 | 113 042 | - 10 344 |
| Autres actifs courants nets | 21 323 | 26 726 | 5 403 |
| Liquidités et placements | 27 589 | 5 553 | - 22 035 |
| Total des actifs | 487 079 | 499 519 | 12 440 |
| Capitaux propres | 173 907 | 243 299 | 69 392 |
| Emprunts | 50 275 | 32 615 | - 17 660 |
| Provisions pour risques et charges | 471 | 1 106 | 635 |
| Fournisseurs | 89 851 | 90 037 | 186 |
| Autres passifs courants | 35 017 | 21 766 | - 13 250 |
| Découverts et autres passifs financiers | 137 557 | 110 695 | - 26 862 |
| Total des CP et des passifs | 487 079 | 499 519 | 12 440 |

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'ANNÉE 2019

BFR de SAH

Le BFR de SAH Tunisie a augmenté de 14.809 KDT en passant de 155.428 KDT à fin 2018 à 170.236 KDT à fin 2019. Il est passé de 176 jours de CA à 158 jours, soit une baisse de 19 jours. Cette baisse est principalement expliquée par l'optimisation des délais avec ses fournisseurs et ses clients avec une intensification des efforts de recouvrement.

| Chiffres en KDT | 2018 | 2019 | Var |
|--------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Stocks (avant provisions) | 117 501 | 142 069 | 24 568 |
| Clients (avant provisions) | 127 777 | 118 204 | - 9 573 |
| Fournisseurs d'exploitation | - 89 851 | - 90 037 | - 186 |
| BFR | 155 428 | 170 236 | 14 809 |
| Revenus | 321 773 | 394 399 | 72 627 |
| BFR en jours de revenus | 176 | 158 | - 19 |

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'ANNÉE 2019

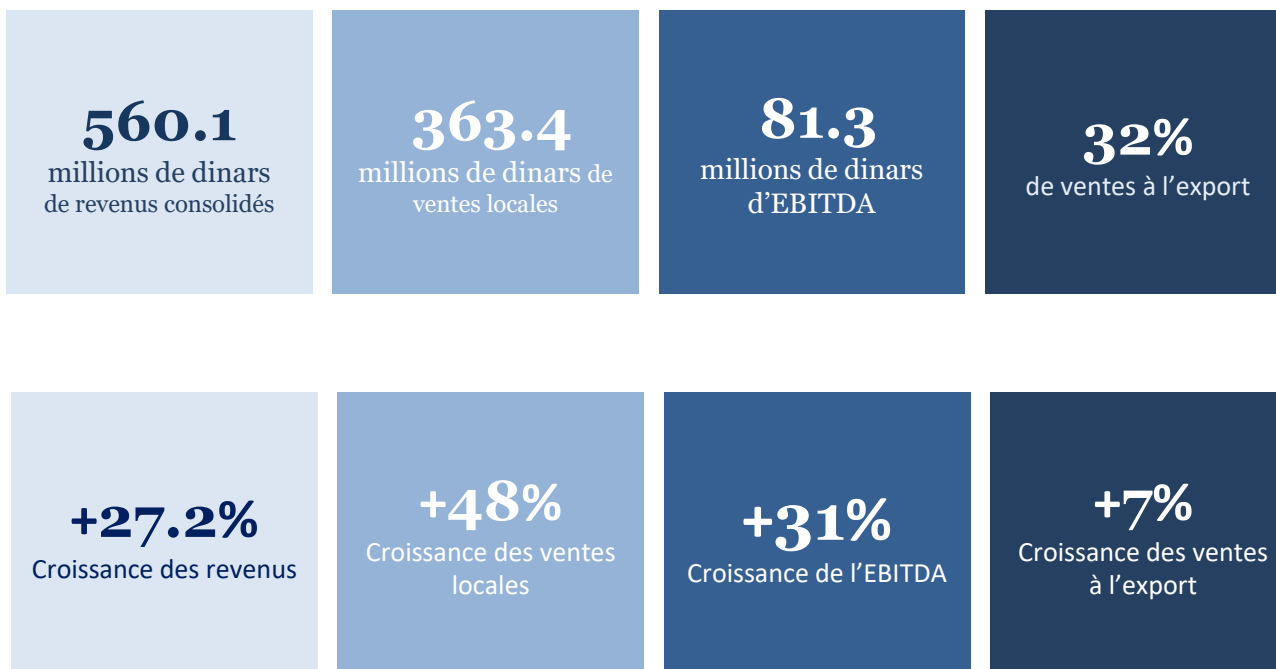
10

Endettement de SAH

L'endettement net est passé de 160.244 KDT en 2018 à 137.757 KDT en 2019 enregistrant une baisse de 22.487 KDT provenant essentiellement de la baisse des crédits de gestion. Le ratio d'indépendance financière a enregistré une hausse par rapport à 2018 en passant de 78% à 88% au 31 décembre 2019.

| Chiffres en KDT | 2018 | 2019 | Var |
|--|------------------|------------------|---------------|
| Liquidités et placements | 27 589 | 5 553 | - 22 035 |
| CMT (1) | - 50 275 | - 32 615 | 17 660 |
| Crédits de gestion et découverts | - 137 557 | - 110 695 | 26 862 |
| Endettement net | - 160 244 | - 137 757 | 22 487 |
| Capitaux propres (2) | 173 907 | 243 299 | 69 392 |
| Ratio d'indépendance financière = (2) / | 78% | 88% | 11% |

Faits marquants de la période du le groupe SAH



| Chiffres en KDT | 2018 | 2019 | Var | BP 2019 | Tx réel |
|---|----------------|--------------------|----------------|----------------|--------------|
| Revenus | 442 714 | 564 257 | 27,5% | 808 083 | 70% |
| Coût matière | 283 625 | 356 076 | 26% | 516 085 | 69% |
| Taux de marge brute | 35,9% | 36,9% | 1,0% | 36,1% | 0,8% |
| Charges de personnel | 40 986 | 52 757 | 29% | 57 280 | 92% |
| Autres charges d'exploitation | 56 005 | 74 131 | 32% | 93 811 | 79% |
| EBITDA | 62 097 | 81 293 | 30,9% | 140 908 | 58% |
| Taux EBITDA | 14,0% | 14,4% | 0,4% | 17,4% | -3,0% |
| Dotation aux amortissements et aux provisions | 16 782 | 26 558 | 58% | 37 351 | 71% |
| Résultat d'exploitation | 45 315 | 54 735 | 20,8% | 103 557 | 53% |
| Charges financières nettes | 32 348 | 40 898 | 26% | 29 486 | 139% |
| Autres charges et produits | 13 531 | 8 293 | -39% | -7 598 | -109% |
| Résultat net | 26 498 | 22 129 | -16,5% | 66 472 | 33% |
| Taux de résultat net | 6,0% | 3,9% | -2,1% | 8,2% | -4,3% |
| Intérêts des minoritaires | 3 715 | <825> | -122,2% | 14 083 | -6% |
| Part du groupe | 22 783 | 22 954 | 0,8% | 52 389 | 44% |

Les performance du Groupe SAH en 2019

Croissance : Par rapport à 2018, le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une croissance de 27,5% pour atteindre 564.257 KDT, soit un taux de réalisation de 70% par rapport au business plan. La croissance du chiffre d'affaires provient de la société mère SAH, de la société Azur papier.

Marge brute : Le taux de marge brute s'est établi au niveau de 36.9% soit une hausse de 1% par rapport à 2018.

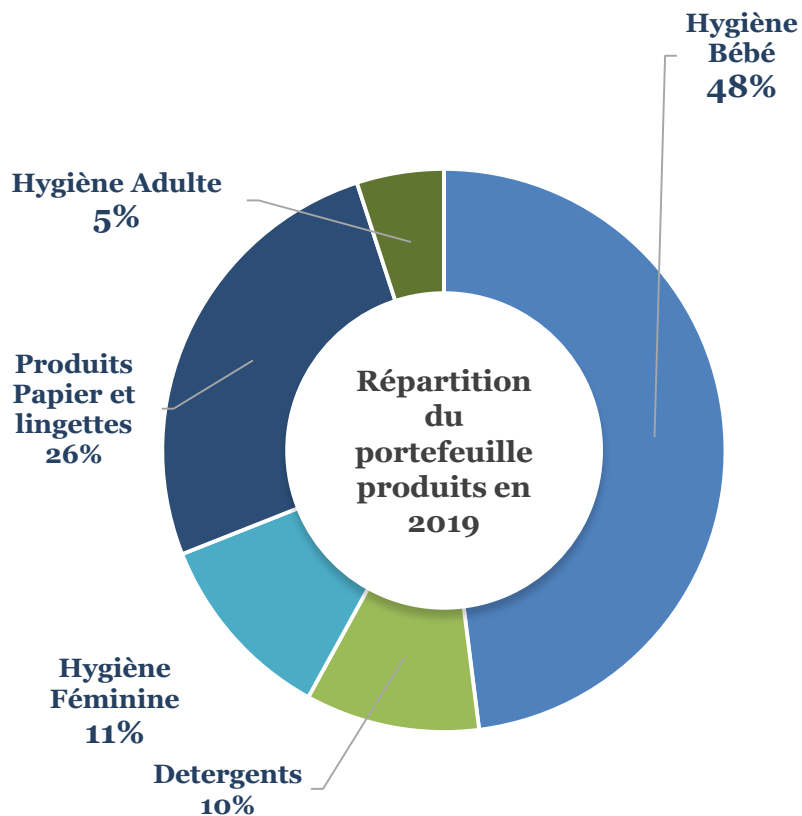
EBITDA : L'EBITDA est passé de 62.097 KDT en 2018 à 81.293 KDT en 2019, soit une hausse de 30,9%. Le taux EBITDA est établi à 14.4% en 2019, amélioré de 0.4% par rapport à 2018.

Résultat net : Le résultat net s'est établi à 22.129 KDT, soit une diminution de 16.5% par rapport à 2018 et un taux de réalisation du BP de 33%. Ceci est principalement expliqué par l'importance des charges financières nettes qui ont totalisé 40.898 KDT dont des pertes de change de 3.766 KDT.

Le groupe à connu en 2019 une période de transition qui n'a pas été sans impact sur ses résultats à cause :

- Du lourd programme d'investissement relatif à l'activité détergent ainsi que l'activité de la filiale Azur papier.
- De la hausse des charges d'exploitation en relation avec l'expansion en Algérie et l'installation de trois nouvelles machines en Côte d'Ivoire.
- De l'augmentation importante des charges financières, et notamment des intérêts bancaires et des pertes de change.

Composition des ventes 2019

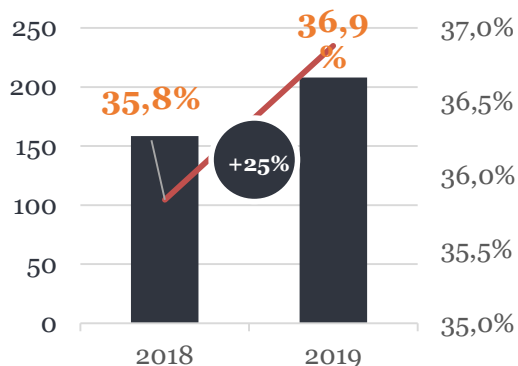


Les ventes d'hygiène bébé représentent près de la moitié des ventes du groupe SAH, suivies des ventes de produits papier et lingettes contribuant à hauteur de 26% dans les ventes totales du groupe. Les ventes de détergent atteignent 10.3% des ventes du groupe au bout des six premiers mois d'activité d'Azur Détergent.



Marges bénéficiaires de 2019 du Groupe SAH

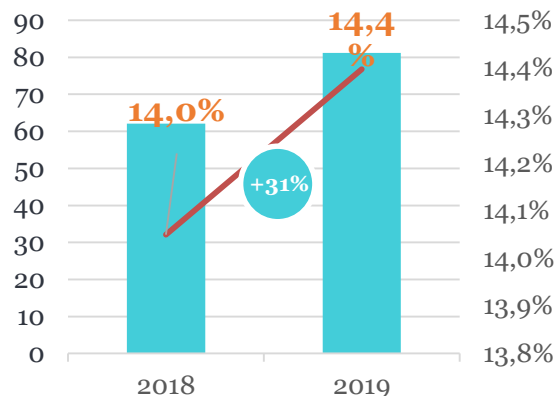
Marge Brute



Le groupe dégage une marge brute de 208.2 millions de dinars, correspondant à un taux de marge brute de 36.9%. La croissance de la marge brute est générée par l'effet combiné de l'augmentation des prix de vente et de la baisse des prix d'achats des matières premières.



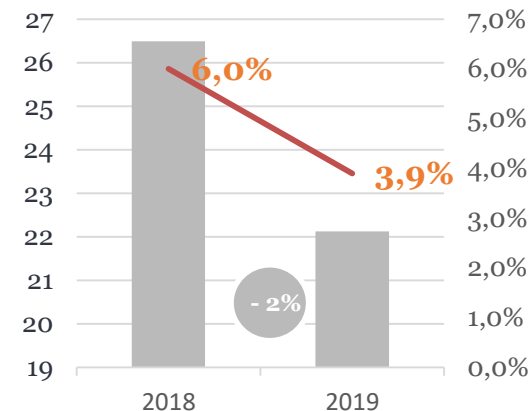
Marge d'EBITDA



SAH consolide sa performance financière en affichant une marge brute et un excédent brut d'exploitation (ou EBITDA) en croissance de 31% par rapport à l'exercice précédent.



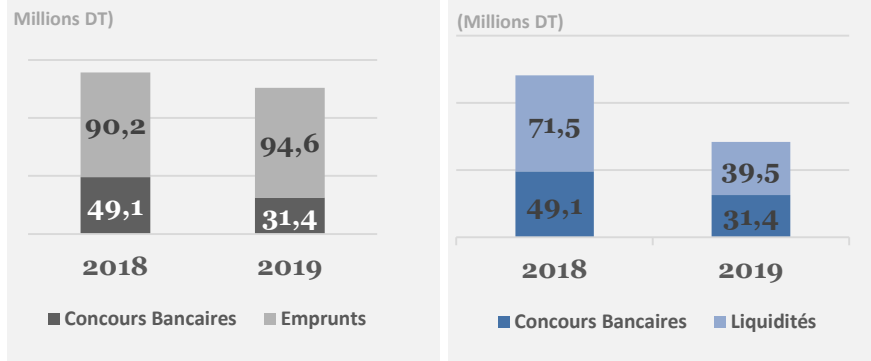
Marge Nette



La marge nette a néanmoins accusé une baisse de 2% compte tenu de la hausse des charges financières. Les charges financières nettes ont augmenté de 26% entre 2018 et 2019. Cette augmentation est expliquée par l'augmentation de l'endettement du groupe, dans le cadre de son programme d'investissement, ainsi que le retard accusé dans l'opération d'augmentation de capital (Prévue en Janvier 2020 et réalisée en Juin 2020).

Gestion de l'endettement du Groupe SAH 2019

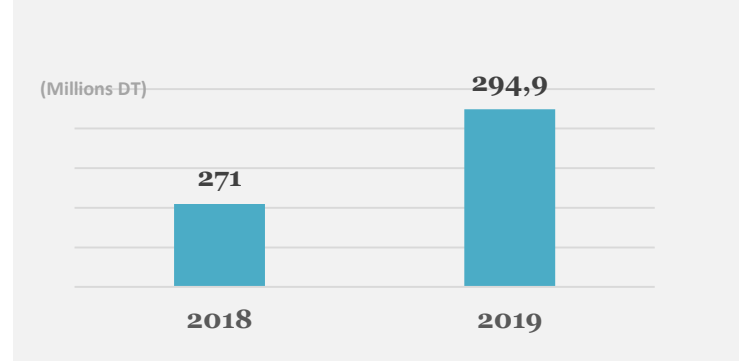
Endettement bancaire maîtrisé & Solide position de liquidité



L'endettement bancaire a diminué de 9% en 2019 par rapport à l'exercice 2018, conformément à la stratégie du groupe visant à moins recourir au financement bancaire. Le groupe dispose de bonnes conditions de financement avec un accès facile à des financements à des conditions attractives.

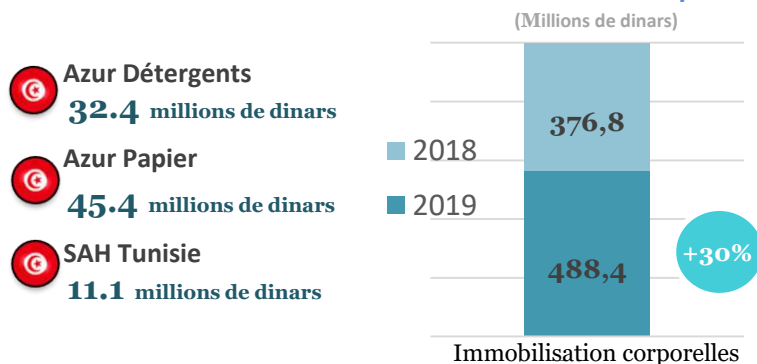
Malgré un resserrement dû au développement de l'activité, le groupe affiche une solide position de liquidité à la fin de l'exercice 2019 à 125%

Le niveau d'endettement net est sous contrôle malgré le plan d'investissement en cours



La dette nette du groupe est passée de 271 millions de dinars au 31 décembre 2018 à 294.9 millions de dinars au 31 décembre 2019, essentiellement due aux investissements soutenus du groupe, à savoir le lancement d'Azur Détergent, l'expansion d'Azur Papier, la création de la filiale Sénégalaise et les diverses augmentations de capacité de SAH Tunisie. La dette nette ajustée est estimée à 274.9 millions de dinars, compte tenu du crédit de TVA à récupérer et de la subvention « Azur Détergent » non encore payée.

Efforts d'investissement soutenus pour maintenir l'avantage concurrentiel



Unité de production d'Azur Detergents :

32,4 millions de dinars principalement pour les terrains, la construction, l'équipement industriel et l'installation technique - La production a démarré au 1er semestre 2019

Extension de capacité d'Azur Papier :

45,4 millions de dinars principalement à titre de paiements pour l'acquisition de la 2e ligne de production, les travaux de construction et l'installation technique – L'entrée en exploitation est prévue pour le deuxième semestre 20

Lancement de nouveaux produits par SAH Tunisie:

11,1 millions de dinars à titre d'avances pour l'acquisition de nouvelles lignes de production, les travaux de construction et les installations techniques - L'entrée en exploitation est prévue pour le deuxième semestre 20

8,66
millions de dinars
Terrain

31.57
millions de dinars
**Immobilisations
en cours**

15.44
millions de dinars
Construction

42.29
millions de dinars
Equipment Industriel

6.72
millions de dinars
Matériel de transport

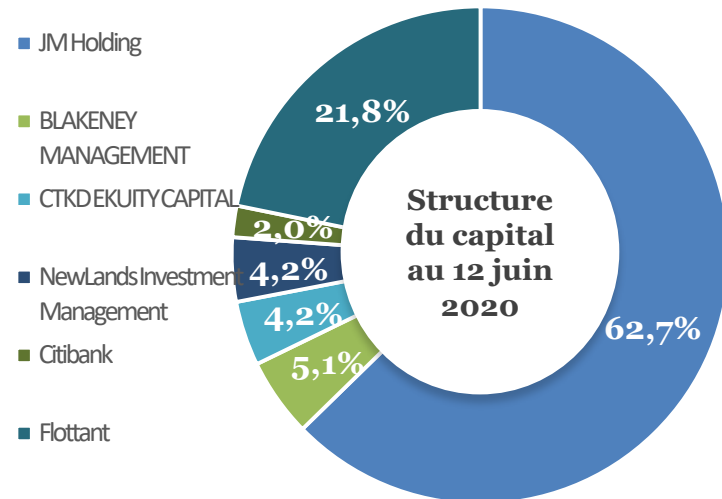
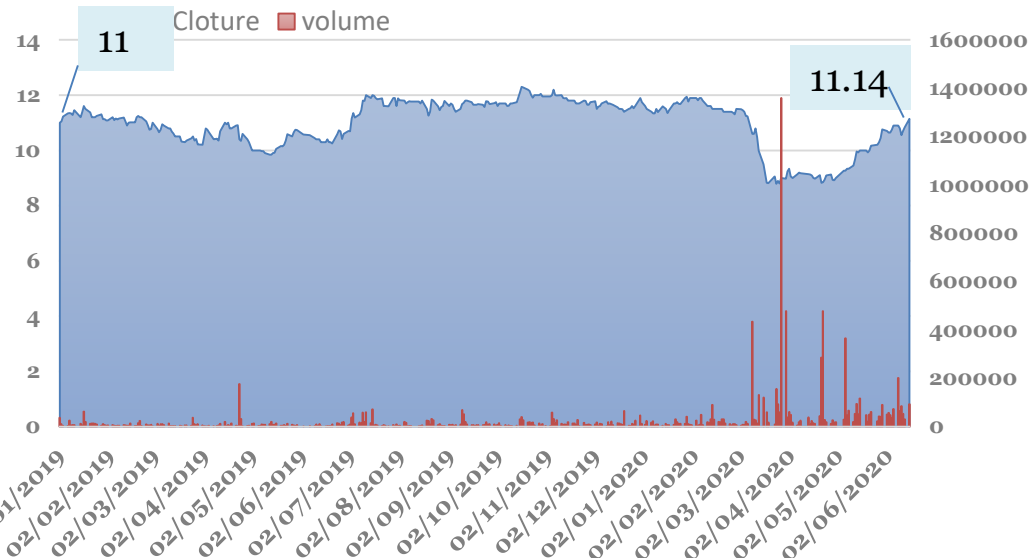
6.50
millions de dinars
**Installation
Technique**



SAH en bourse

Information clés

Performance de l'action SAH



SAH Lilas était le titre le plus échangé jusqu'à présent cette année (89mDt sur un total de 130mTnd) pour deux raisons principales: **(1)** La première est que SAH Lilas est le titre le plus liquide en Tunisie avec près de 300 000 dollars américains par jour échangé. Lorsque la liquidation a commencé au début de l'année, la plupart des gestionnaires de fonds étrangers ont facilement trouvé des liquidités sur le titre Lilas, car les investisseurs nationaux (la plupart des family offices) ont manifesté un intérêt à acheter. **(2)** La deuxième raison est que les achats à l'étranger qui ont débuté début juin ont également ciblé la même entreprise compte tenu de ses performances meilleures que prévu pour 2019 et de sa forte résilience au plus fort de la crise de la covid-19.

Le prix de l'action de Lilas est passé de 11Dnd par action à 8,4Dnd sous la pression de la vente à l'étranger, puis a de nouveau augmenté après que l'effet de surplomb de la vente à l'étranger ait pris fin. En pourcentage du volume total, le commerce extérieur a atteint 10% depuis le début de l'année (source: Tunisie Valeurs)



Lecture des rapports des commissaires aux comptes

The background of the slide is a faded image of a factory interior. On the left, a yellow box of 'D&C' is visible on a conveyor belt. On the right, there are stacks of white paper rolls and cardboard boxes. The central focus is a large, dark blue circle containing white text.

AGO
du 26 Juin 2020

Résolutions

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société SAH et du groupe SAH destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2019, décide d'approuver les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (spécial et général) tels que présentés par les Commissaire aux Comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019 et approuve sans aucune réserve :

- Les états financiers individuels de la Société SAH relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, faisant apparaître un total bilan de 499 518 815 DT, un total capitaux propres avant résultat de 225 501 229 DT et un bénéfice net de 17 797 754 DT.

- Les états financiers consolidés 2019 du groupe SAH faisant apparaître un total bilan de 901 434 487 DT, un total des capitaux propres part du groupe de 290.746.250 DT et un bénéfice part du groupe qui s'élève à 22.953.910 DT.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrêt des états financiers clos le 31 décembre 2019 et après discussions, et échange de points de vue, elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SAH relatif à l'exercice 2019 et s'élevant à 17 797 754 DT comme suit :

| Résultat bénéficiaire de 2019 | 17 797 754 |
|---|------------|
| Résultats reportés au 31 décembre 2019 (y compris 13 965 634 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014) | 62 707 637 |
| Total bénéfice distribuable avant réserve légale | 80 505 391 |
| Capital social après augmentation | 65 345 762 |
| 10% capital social (plafond réserve légale) | 6 534 576 |
| Réserve légale au 31 décembre 2019 | 6 031 916 |
| Réserve légale supplémentaire | 502 660 |
| Dividende par action | 0.150 |
| Dividendes à distribuer (*) | 9 801 864 |
| Total Résultats reportés après affectation (y compris 4 163 770 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014) | 70 200 867 |

(*) Les dividendes à distribuer seront prélevés sur les résultats reportés antérieurs au 01/01/2014

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice clos au 31/12/2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 28 des Statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2019, une somme de Quinze Mille Dinars (15 000) Net, à répartir entre eux, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, remercie les membres du Comité Permanent d'Audit pour leur travail effectué durant l'exercice 2019 et décide de leur attribuer, en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme de Cinq Mille (5 000) Dinars Net, à répartir entre eux et qui sera imputée selon les conditions mentionnées dans les articles 204 et 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 30 des Statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

Après avoir constaté l'arrivée à terme des mandats d'Administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat de La société EKuity Capital pour une nouvelle période de trois exercices, à savoir : 2020, 2021 et 2022.
- Nommer monsieur Mohamed Amine BEN MALEK en tant que nouveau administrateur en remplacement de Monsieur Anas BEN MALEK et ce pour les trois prochains exercices, à savoir : 2020, 2021 et 2022.
- Nommer le mandat de Monsieur Hammadi MOKDADI, Administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour une période de trois exercices, 2020, 2021 et 2022.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Les trois administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION :

En application des dispositions de la loi N°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Adel GRAR en tant qu'administrateur indépendant au sein du conseil d'administration de la société pour une période de trois exercices, 2020, 2021 et 2022.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Monsieur Adel GRAR accepte sa nomination et déclare ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et déclare accepter les fonctions d'administrateur et donne information des fonctions occupées par lui dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère à Madame Najet JEBALI, titulaire de la carte d'identité Nationale N° 05181039, tous pouvoirs, pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

The background of the slide is a faded image of a factory interior. On the left, a yellow box of 'D&C' is visible on a conveyor belt. On the right, there are stacks of white paper rolls and cardboard boxes. The text is centered within a large, dark blue circle.

AGE
du 26 Juin 2020

Résolutions

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de modifier le mode d'exercice de la direction de la société par la dissociation des fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide la mise à jour corrélative des statuts, dont copie enregistrée sera annexée au procès-verbal de l'Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne, dès à présent, tous pouvoirs à Madame Najet JEBALI titulaire de la C.I.N n° 05181039 établie à Tunis en date du 27/12/2012, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôts et de publications.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

An aerial photograph of a city, likely Los Angeles, with a blue circular overlay in the center. The word "Merci" is written in white serif font inside the circle. The background shows various buildings, including a prominent one with the "Litas" logo, and a road winding through the city. The overall image has a blue tint.

Merci